LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

XVIIIe ANNÉE — N° 6081 — JEUDI 27 JUIN 1907

Bureaux : LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM!

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

La Journée

Ceux d'Argelliers désapprouvent l'attitude de Marcellin Albert, dont la popularité a diminué.

Marcellin Albert s'est constitué prisonnier ce soir.

Les révoltés du 17e ont été embarqués à Villefranche pour le Sud-Tunisien.

*

Le Sénat, qui a entendu hier un terrible réquisitoire du général Langlois contre la libération de la classe 1903, continue aujourd'hui l'examen de la loi.

*

La Chambre ne siège pas aujourd'hui.

*

L'acquittement des signataires de l'affiche antimilitariste par le jury de la Seine produit une très grosse impression.

On reconnaît du reste généralement qu'après les précédents des manœuvres du ministère qu'il leur avait été facile de produire, la situation du jury était plus que bizarre.

Nous nageons dans l'incohérence.

*

ETRANGER. — De nouveaux troubles ont eu lieu à Lisbonne. Les écoles républicaines sont fermées.

— Une Commission sénatoriale italienne a décidé le renvoi de Nasi devant la Haute Cour.

— Les dégâts causés par les inondations en Grèce sont considérables. Il y a mille maisons détruites.

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Aujourd'hui, au Vatican, réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites. Entre autres causes on y a examiné la validité du procès diocésain sur les vertus et les miracles de la vénérable Sœur Alexis Leclerc, fondatrice de l'Institut Notre-Dame, et le procès de curis de Saint-Claude sur les vertus et les miracles de la vénérable Anne, fondatrice des Ursulines de Dôle.

B. S.

AVANT LE 30 JUIN

A l'approche des fêtes que le gouvernement se propose de faire célébrer partout pour glorifier l'œuvre scolaire de Jules Ferry, qui a fait tant de mal à la France, la Maison de la Bonne Presse a édité deux écrits dont on ne saurait trop recommander la large diffusion :

Sauvons l'enfance et la jeunesse françaises. Appel aux catholiques, aux honnêtes gens et aux vrais Français, de Mgr Turinaz, est une brochure de 16 pages, forte, documentée, pratique, convaincante, appelée à faire un grand bien ;

1 exemplaire, 0 fr. 10 franco ; 50 ex., 2 fr. ; 100 ex., 3 fr. ; 500 ex., 13 fr. ; 1 000 ex., 25 fr. ; port en sus. Un colis postal de 2 kilos en contient 320 ; un colis postal de 5 kilos en contient 750 ; un colis postal de 10 kilos en contient 650.

L'*œuvre néfaste de Jules Ferry*, de « FRANC », est un tract court, incisif, serré, qui en est déjà à son 300e mille.

Un tract : 2 pages, 0 fr. 10 les 15 exemplaires ; 0 fr. 50 les 100, 0 fr. 90 les 200, 1 fr. 75 les 500, 3 fr. les 1 000, 25 fr. les 10 000. Port en sus. Une enveloppe affranchie 0 fr. 05 en contient 30 exemplaires. Un colis de 3 kilos, 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile, en contient 1 000. Un colis de 5 kilos, 0 fr. 80 en gare, 1 fr. 50 à domicile, en contient 1 800. Un colis de 10 kilos, 1 fr. 25 en gare, 1 fr. 50 à domicile, en contient 1 800. (Prière d'indiquer la gare.)

LE « PÈLERIN »

SOMMAIRE DU 30 JUIN 1907

(*Edition complète.*)

La Semaine : Dans le Midi : la semaine sanglante. — Episcopat : NN. SS. les évêques de Pamiers et du Puy. — La tente de l'Ain. — Adieu, tambours ! avec une illustration de Lemot. — Promenade à travers le monde des nouvelles.

Roman : Balarin pharmacien, par Richard Mancir, avec une illustration de Chapuzet.

Brèves : Au pays des « gueux » : MM. Marcellin Albert, Cathala, Senty, Cabanes, Faucilhon, Ferroul. — La fusillade de Narbonne : 4 morts ! (dessin de Carrier). — Le départ triomphal de M. Ferroul pour la prison de Montpellier (dessin de Dambiane). — Chez les vignerons du Midi : Argeliers ; l'automobile du Comité ; les maires d'Argeliers et de Portel, le palais de justice de Montpellier. — NN. SS. Izart et Bontry. — La tente des Congrès catholiques de l'Ain.

Lectures de la semaine : L'œuvre de Jules Ferry (A. de Mun, de l'Académie française). — La crise nationale (Jules Roche). — Exigence naïve (Georges Bertrin).

Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : Edition ordinaire, un an 6 fr., un numéro 0 fr. 10. Edition de luxe, un an, 10 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

EUGÈNE SUE

La ville d'Annecy a récemment élevé un monument à Eugène Sue.

Est-ce bien la ville qu'il faut dire ?

L'auteur des *Mystères de Paris* n'était pas savoyard : il naquit à Paris. Il n'a été ni le peintre ni le chantre de la Savoie : il n'est question d'elle que dans un seul de ses ouvrages, *Cornélia d'Ati*, et encore bien accidentellement.

Le seul lien qui puisse rattacher Eugène Sue à Annecy, c'est qu'il mourut sur les bords de son lac, après y avoir passé les cinq dernières années de sa vie.

Durant son séjour dans cette patrie *in extremis*, il ne se signala par aucun bien fait. Il y répandit ses ouvrages corrupteurs, mais se garda bien d'y laisser une miette de son immense fortune.

Seulement, quand il y arriva, en 1852, la Loge des *Trois Mortiers* était encore affiliée à celle de Turin et sommeillait lourdement. Le F.·. Sue la réveilla par la ferveur de son zèle, et, en 1857, lui infusa des lumières nouvelles en la faisant s'affilier à la Maçonnerie française.

En 1857, ai-je dit, et nous sommes en 1907 : cinquante ans ! Il était donc tout naturel que la Loge savoyarde fêtât le cinquantenaire de ce grand événement et célébrât la mémoire de son bienfaiteur.

Mais la Maçonnerie est fort ladre, comme on sait. Les FF.·. n'aiment point mettre la main à la poche. Ils préfèrent fouiller celles des profanes et des contribuables. Habilement, ils ont subtilisé ainsi la somme nécessaire, et, au nom de la ville d'Annecy, la Loge d'Annecy a pu élever un monument au grand restaurateur de sa vie maçonnique.

Par le même procédé et par la réclame bénévole de toute la presse affiliée ou complice, on a fait venir les autorités et le bon public à l'inauguration. On a même transformé la cérémonie en fête scolaire : un gros mandarin de l'enseignement, le F.·. Payot, est venu arroser le monument des flots visqueux de son éloquence pédagogique, et les enfants des écoles assistèrent d'office au défilé.

Et c'est là le côté abominable autant qu'audacieux de cette aventure.

Associer l'enfance de nos écoles au triomphe d'Eugène Sue ! De quel droit ? A quel titre ?

Est-ce l'homme qu'on a voulu proposer à son admiration ? Est-ce l'écrivain ?

L'homme fut un exécrable bonhomme. Fils d'un courtisan de Napoléon et comblé de ses faveurs, filleul de l'impératrice Joséphine et du prince Eugène de Beauharnais, Eugène Sue n'eut rien plus à cœur, plus tard, que de traîner dans la boue les Bonapartes déchus.

Elève au collège Bourbon, il brille parmi les cancres et ne se distingue que par ces farces grossières et méchantes.

Renon à sa famille, il voie son père, boit, mène joyeuse vie, court les mauvais lieux, se couvre de dettes et se fait chasser de la maison paternelle.

Il est alors une vocation militaire. Il s'engage dans le corps expéditionnaire que la France envoie au secours de Ferdinand VII d'Espagne, mais c'est en qualité de sous-aide du personnel médical.

Il revient couvert de gloire conquise à la pointe de la seringue. Est-il assagi ? Non, ses débauches recommencent de plus belle, et son père le met à la porte de nouveau, puis le *fait interdire*.

Il s'engage dans la flotte comme aide-major. Mais à peine a-t-il passé quelques semaines à Toulon qu'il se fait chasser d'une famille amie par suite de ses assiduités poissonnes.

Il assiste à la bataille de Navarin. Le pont de son navire est couvert de blessés. Où est le sous-aide chirurgien ? On le cherche, et on le trouve blotti derrière un mât, tout tremblant.

Rentré en France, il se sent une vocation d'écrivain. Il écrit à la gloire du trône et de l'autel la *Vigie de Koatven*. Il cherche à rentrer dans le monde qui se respecte, il parvient à avoir ses entrées chez une duchesse ; mais il y prend de telles libertés que la noble dame le met à la porte.

Las de tant de mésaventures, il veut faire une fin. Il songe à épouser une honnête jeune fille, petite-nièce de Mme de Maintenon. Le jour de sa demande, il se fait annoncer chez sa fiancée espérée : le *baron Sue !*

On sourit et.... on l'éconduit poliment. Ce fut le coup de grâce et aussi le coup de lumière.

A l'instant même l'ex-baron Sue se sentit une âme socialiste, et, quelques jours après, il publiait dans la *Démocratie pacifique* une déclaration de guerre au trône, à l'autel et à la société.

Voilà comment naissent les convictions fortes, éclairées et mûrement réfléchies.

Voilà l'olibrius que les autorités académiques et maçonniques de Savoie proposent à l'admiration de la jeunesse scolaire.

Beau modèle !

Et l'admirable démocrate !

« J'ai vu la sordide misère du peuple, écrit-il dans les *Mystères de Paris*, et j'ai eu la tentation d'aller leur crier, voix sombre, dans leurs fêtes : « Cessez de jouir ! N'entendez-vous pas les pleurs et les gémissements du peuple ? »

Or, quand il écrivait cela, le citoyen Sue ployait sous le poids d'un double héritage qui lui avait apporté un million et demi, et recevait, bon an mal an, de ses éditeurs, plus de 120 000 francs. Il avait trois domestiques, des équipages fringants, et sa maison du faubourg Saint-Honoré ruisselait d'un luxe oriental.

Les journaux ont raconté ces jours-ci une anecdote de garde nationale qui le peint bien.

Pour n'avoir pas monté la garde, Balzac était à « l'Hôtel des Haricots ». A l'heure du dîner, il voit arriver Eugène Sue emprisonné pour le même motif. Il saute à son cou tout joyeux :

— Dînons ensemble, cher Eugène, nous boirons à notre rencontre imprévue.

Mais l'autre de se raidir et de répondre dédaigneusement :

— Merci ! Mon valet de chambre, accompagné de mes domestiques, va m'apporter mon service !

Voilà la belle âme du citoyen Sue : il était déjà de la Sociale-Lucullus.

Mais je ne parle pas de l'écrivain. Serait-ce lui qu'on aurait voulu proposer à l'admiration de la jeunesse savoyarde ?

Serait-ce l'auteur des *Mystères de Paris*, cette œuvre « indigeste », disait Sainte-Beuve, et, nous ajoutons : immorale et impie ?

Non ! Dans cette œuvre comme dans ses autres romans, Eugène Sue ne s'élève pas au-dessus des Moutépin et des Ponson du Terrail, qui n'ont pas encore leur statue que je sache.

Mais il y a son fameux *Juif-Errant*, surtout Sue ! *Indigeste* que l'autre et « littéraire comme un combat de chiens ».

Or, dans ce roman, le F.·. Sue met en scène, avec une compétence remarquable, une Société secrète, scélérate, toute pleine de criminels et d'êtres malfaisants qui ne rêvent à rien moins qu'à la domination universelle du monde. Il y crée le type de Rodin. Et au lieu de situer son drame et ses personnages dans leur milieu naturel et qu'il connaît bien, dans les Loges, il les place dans l'Eglise et en fait la Compagnie de Jésus.

Cela hurle d'invraisemblance, c'est la plus fausse, la plus injuste, la plus plate, la plus grossière attaque qui ait jamais été dirigée contre les Jésuites, mais c'est impie, mais cela fit de nombreuses dupes parmi les imbéciles, mais cela propagea l'anticléricalisme dans les masses, et cela corrompit.

Et c'est bien ce qu'il voulait glorifier la Loge d'Annecy, puisque le monument représente comme sujet principal le Juif Errant, avec un simple médaillon pour le portrait de l'auteur.

Mais alors, si du prostitué le bronze, le marbre et l'admiration populaire pour de tels hommes et de tels écrivains, à quand la statue de Léo Taxil ?

Cte.

Modération et charité

Tel est le titre d'un entrefilet, pour le moins étrange, du *Temps*.

Une *Croix* départementale s'étant laissée aller à une polémique trop vive, son évêque, dans une lettre très ferme, très digne et très affectueuse à la fois, l'a rappelée « à la modération et à la charité ». Acte épiscopal absolument digne de louanges.

Partant de là et prétendant sans doute donner ainsi une leçon de « modération et de charité », le *Temps* dit :

Cette feuille, comme toutes les *Croix*, s'imagine qu'elle fait aimer une religion de douceur et de charité lorsqu'elle juge, dans les termes les plus violents sinon les plus injurieux, les idées ou les actes des libres penseurs.

De quel droit, notre confrère étend-il à cent journaux très différents les uns des autres, jouissant de leur autonomie et dont plusieurs n'ont de commun que le titre, un avis donné à l'un d'eux ? Est-ce « modération et charité » ? Est-ce même justice ?

Nous avons eu, récemment encore, l'occasion de discuter avec le *Temps*, différant beaucoup de sentiment avec lui sur plus d'un point. Où furent les injures et les violences ?

Ne sont-elles pas, au contraire, dans le filet qu'il a intitulé : « Modération et charité » ?

Gazette

Un exemple

Le maire de Nantes proposait à son Conseil, dans une séance tenue lundi dernier, de voter une somme de 17 172 fr. 80 pour le logement de gendarmes pendant les dernières grèves et les inventaires. Sur la protestation de plusieurs conseillers, le Conseil, par 13 voix contre 12, a voté les 16 560 francs affectés au logement des gendarmes pendant les grèves, mais a repoussé les 612 fr. 80 relatifs aux inventaires d'église.

Acte louable d'indépendance, quoique la portée de ce vote ne s'étende qu'au principe, le crédit devant sans doute être imposé d'office par le maire.

Comment portez-vous votre chapeau ?

Car il n'est pas indifférent de le porter d'une façon ou d'une autre.

Une coiffure exactement d'aplomb distingue un homme honnête, mais pédant, ennuyeux. Les meilleurs d'entre nous, d'humeur douce et aimable, le portent un peu de côté ; l'incliner davantage serait signe d'impertinence et de provocation. Rejetée en arrière, elle marque de la fatuité, de l'insouciance et des dettes ; plus elle penche, plus le porteur incline vers la faillite ; il y a parallélisme entre la position de fortune et celle du chapeau. Avancé sur le front, il couvre un caractère difficile, rancunier, ombrageux.

Ces observations n'ont point été faites à la légère. On peut le croire d'un moins puisqu'elles sont extraites d'un traité de *Psychologie criminelle*, récemment publié à Leipzig et qui a pour auteur le Dr H. Cross.

Or, celui-ci assure qu'une longue expérience ne l'a jamais trompé.

Belle leçon

Un de nos amis nous envoie cette note intéressante à plus d'un point de vue.

Un jeune prêtre reçoit de son évêque la mission de fonder une paroisse dans le quartier d'Etterbeck, à Bruxelles. Il le fait, construit une église, un presbytère, des écoles, et l'école des filles est confiée à des religieuses françaises, des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry.

Leur local comprend plusieurs bâtiments à côté desquels se sont élevées d'autres maisons. De ce fait, une rue nouvelle a surgi. Pour honorer les Sœurs de la Savoie et leur donner l'illusion de la mère-patrie, le bourgmestre, M. Plissard, nomme cette nouvelle voie : rue de Chambéry.

Cet hommage rendu à Chambéry par le bourgmestre belge est particulièrement touchant, si l'on songe que les religieuses qui l'ont motivé ont été chassées de cette ville où était leur maison-mère. Quelle leçon !

L'école sans Dieu

Quelques citations :

Elles sont à signaler à la veille des fêtes qui vont célébrer l'œuvre néfaste de Jules Ferry.

« Les anciens élèves de l'Ecole normale de la Seine, réunis à l'amphithéâtre de l'école Turgot, le 10 décembre 1903, réclament, à la presque unanimité, sur la demande de M. Antoun Franchet, que les livres affirmant l'existence de Dieu soient expulsés des classes. »

M. Compayré, M. Mabilleau, M. Charles Dupuy, M. Bardeau, M. Jules Steeg, M. Mézières, sont tous chassés de l'école, parce que, dans leurs livres, Dieu est nommé.

Quand les maîtres ne prêchent pas l'athéisme, ils suppriment encore Dieu.

« Nous sommes l'école sans Dieu, écrit M. Grévy, inspecteur d'Académie des Côtes-du Nord. Cette appellation, on nous la jette à la face pour nous flétrir ; nous la revendiquons comme un titre d'honneur ; elle exprime notre raison d'être et résume toute une partie de notre programme. »

« L'idée de Dieu est une contrainte ; un libre penseur digne de ce nom n'admet pas de contrainte, et dans l'école de demain ou peut-être dans celle d'aujourd'hui, il faut que le petit Français, tout frais émoulin de la salle d'asile, soit mis en présence d'un instituteur qui lui affirme ses droits à l'athéisme et qui lui dise : « Tu es libre de confesser ou de nier Dieu, et ta raison est souveraine. »

Pensées d'actualité

Voici de Mgr Baunard, dans son livre *Le doute et ses victimes*, quelques réflexions qui sont bien d'actualité :

Pourquoi s'étonner des révolutions ? On n'a plus de principes, plus de fond où jeter l'ancre, et on s'étonne de voir la société livrée aux caprices des flots et des sondises populaires ! On annonce la fin des dogmes religieux, et on ose parler de dogmes politiques !

La conscience publique fait chaque jour illière de l'autorité de Dieu, et on lui demande d'obéir à l'autorité de l'homme !

Les masses n'espèrent plus aux promesses de l'autre monde, et on leur interdit de chercher les biens de celui-ci à travers l'émeute et l'anarchie !

PRÉCISIONS

Nous continuons à recevoir des lettres nous demandant des précisions sur la condamnation formulée par l'Index le 12 avril 1907, en ces termes :

Abbé G. J. E. Comer, *Le secret de Mélanie, bergère de la Salette et la crise actuelle*, Roma 1906.

Ainsi que nous l'avions déjà indiqué, et qu'il ressort du libellé même de la condamnation, ce qui est condamné par l'Index, ce n'est pas le secret de Mélanie, pris en lui-même, mais le livre qui porte le titre ci-dessus.

SYMPATHIES

M. le gérant de l'*Alkotmany*, de Budapest, vient de nous adresser, pour le clergé de France de la part de ses lecteurs, un généreux et cordial témoignage de sympathie, en nous chargeant de le remettre à S. Em. le cardinal Richard.

Nous nous sommes acquittés de cette agréable mission et nous prions notre confrère hongrois d'agréer, pour notre part, l'expression de notre reconnaissance pour la sympathie de ses lecteurs.

VICTIME DE LA PERSÉCUTION

La Supérieure du pensionnat des Sœurs de la Sagesse, à Nantes, était gravement malade ; la nouvelle que son établissement était de ceux qui doivent fermer en septembre lui a porté un tel coup, qu'elle en est morte : on ne compte plus ceux et celles dont la persécution, d'une manière ou d'une autre, a précipité la mort.

SPOLIATION LÉGALE

Les biens de la communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur à Issoudun qui, lors d'une première vente n'avaient point trouvé acquéreurs, ont été vendus, le 25 juin à midi. Tous les lots, sauf un, ont été adjugés.

Vingt-cinq volumes

Le numéro du *Noël* qui paraît cette semaine termine le 25e volume de la collection de cette revue, qui constitue la plus intéressante, la plus instructive, en même temps que la plus édifiante des encyclopédies pour l'enfance et la jeunesse.

Ce numéro contient la table du premier semestre de 1907, et donne l'idée la plus complète de la grande variété de sujets qu'aborde cette publication.

Envoi franco de ce numéro contre 0 fr. 20.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

L'ANGOISSE

Croiriez-vous que je me suis fâché hier avec un ami à propos de Clemenceau ?

Il m'aborda hier radieux :

— Eh bien ? me dit-il, vous êtes content ? Clemenceau se débat dans la boue où il va crever !

— Eh ! que m'importe Clemenceau ? La boue, c'est lui qui l'a faite, il est vrai, mais il l'a faite en France, et la France en meurt. Je ne pense plus à Clemenceau, je ne pense qu'à la France !

— C'est égal vous êtes bien vengé....

— Vengé, moi ! En quoi ai-je été offensé ? C'est la France qui est offensée, c'est la France qui a besoin, non de vengeance, mais de réparation. Elle se meurt, vous dis-je, et quand ma grande France se meurt, je détournerais d'elle mes pensées pour les abaisser sur l'atôme qu'est Clemenceau !

— Vous avez du moins la satisfaction de voir toutes vos prévisions réalisées : nous sommes revenus à la Commune, conduite là par Clemenceau ; depuis le 18 mars 1871, où le 38e de ligne mit la crosse en l'air à Montmartre, dont le même Clemenceau était maire, l'armée régénérée était la gloire de la France en même temps qu'elle était sa sécurité, et Clemenceau — tous jours Clémenceau — l'a si bien cuisinée dans ses hommes, traquée dans ses chefs, démoralisée dans tous ses membres, désorganisée dans sa vie de discipline et de patriotisme, que le ravage de rébellion militaire n'est plus limité à un régiment comme en 1871, il se constate au 100e régiment d'infanterie à Agde, au 11e régiment de la même arme à Narbonne, au 58e à Avignon, au 7e régiment du génie dans la même ville ! N'aviez-vous pas prédit cela ? N'aviez-vous pas dit aussi la pourriture de la magistrature, le corps naguère, le plus honoré de France ! Le jury de la Seine n'a-t-il pas acquitté les exécrables meurtriers de l'internationalisme, de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme, parce qu'il exhalait de pires malfaiteurs encore qui ne lui étalent pas détérés, les membres du gouvernement qui les avaient excités, organisés, encouragés et protégés ? N'avez-vous pas prédit que l'avilissement du sens moral de la magistrature qui, par l'intervention du *fait du prince*, favorise les amis du gouvernement, frappe ses ennemis, et laisse les fraudes impunies, amènerait la perte du sens moral des jurys ? N'avez-vous pas prédit... ?

— Vous me faites l'outrage de me féliciter de la réalisation de pareilles prédictions. Pourquoi donc ai-je prédit le désastre, sinon pour le prévenir ? Et vous voudriez que je me réjouisse, quand il ne produit plus terrifiant que je ne l'avais prédit ? Vous voudriez que je me réjouisse parce que Clemenceau en meurt ? Eh ! je me soucie bien de la mort de Clemenceau, quand ma patrie se meurt !

Clemenceau ! « Tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont dans l'angoisse ! » disait-il hier à la Chambre.

Il n'a qu'une différence entre lui et mon parti, c'est qu'il n'est dans l'angoisse que depuis hier, devant le désastre dont il est cause, et que mon parti y est depuis l'événement de Clemenceau au pouvoir, dans la prévision de ce désastre qui apparaissait fatal à tout citoyen que les passions n'aveuglaient pas.

Ce n'est qu'hier qu'il s'est écrié : « Si la discipline disparaît dans l'armée, c'en est fait de la France ! » Voilà dix ans que nous le clamons ! Quand il fut maître des destinées de l'armée de la France, nous avons hurlé de douleur !

Et, à l'heure même où le mal dut est apparu, il allait accomplir un nouvel acte de désorganisation de l'armée : l'acte de réforma des tribunaux militaires. L'arme meurtrière lui en est tombée des mains ! Non, certes, l'heure n'est pas à la réjouissance, elle est à l'angoisse. Avez-vous entendu hier les paroles du général Langlois au Sénat, — paroles renouvelées des paroles prophétiques du maréchal Niel à la veille des désastres de 1870 !

— Vous allez faire de la France une vaste caserne ? lui disait-on.

— Prenez garde d'en faire un vaste cimetière.

Et le général Langlois a dit hier :

« Dès le premier jour de la mobilisation, les Allemands seront sur nos lignes de forts. Notre division de Lunéville trouvera en face d'elle huit divisions allemandes, ayant chacune un effectif double de la nôtre. La bataille se livrera donc à 1 contre 15. Comment ne serait-elle pas perdue par nous ? »

Tout s'accorda à faire de l'heure présente une heure d'angoisse pour tous les bons Français et, comme l'a dit Lasies : « pour celui qui l'a fait sonner, une heure de remords ! »

J. B.

L'AGITATION DANS LE MIDI

Marcellin Albert désavoué

Mercredi Marcellin Albert a donné à la population d'Argeliers de nouvelles explications sur son voyage à Paris « Clemenceau, a-t-il dit, m'a écouté avec grand intérêt, mais il ne désarmera pas tant que les municipalités ne seront pas rentrées dans les mairies. Restez calmes ! cette conversation ne peut vous énerver, car ce n'est pas en ennemi que m'a reçu M. Clemenceau mais en ami ; son accueil a été sympathique ».

Puis, le président du Conseil a conseillé à Marcellin Albert de repartir aussitôt. Tout son argent était passé en frais de voyage, et, comme il comptait être arrêté au ministère de l'intérieur, il ne s'était pas précautionné pour le retour. M. Clemenceau offrit un billet de 100 francs à Albert, en lui demandant s'il voulait davantage. Albert répondit négativement.

Ce léger viatique, offert et accepté, ne semble pas plaire aux auditeurs. La foule devient houleuse. « Je n'avais pas d'argent, dit Marcellin Albert, donnant du fait gent, dit Marcellin Albert, donnant du fait préféré en demander à M. Clemenceau plutôt qu'à d'autres. »

Aussitôt après, M. Ollier, de Béziers, paraît sur le toit. Il annonce en quelques mots que les délégués présents des Comités viticoles vont se réunir avec le Comité d'Argeliers n° 2 pour examiner la situation. La réunion a duré une heure et demie.

M. Fournier, de Lézignan, président, Marcellin Albert offrit de soumettre à une

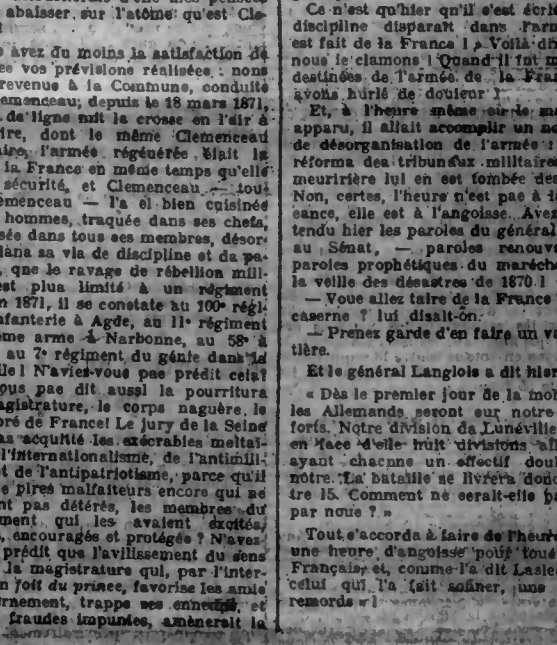

Marcellin Albert parlant à la foule du haut de sa maison d'Argeliers

série de referendum des Comités les propositions de M. Clemenceau, ce qui n'eut guère de succès. M. Fournier explique que ces propositions étaient beaucoup trop vagues pour être acceptées. Si le président du Conseil était sincère, il fallait se rendre à son invitation, mais encore était-il indispensable de préciser les bases de l'entente. On saurait alors s'il y avait lieu de compter sur l'aide du gouvernement ou s'il voulait continuer à reconnaître aux moyens violents.

Il fut finalement résolu que le Comité d'Argeliers n° 2, aidé par les perchmans les plus compétentes des autres Comités, allait établir une sorte de charte des revendications viticoles. Le projet gouvernemental étant inacceptable, on prendrait comme base de discussion le projet de M. Cazeaux-Cazalet, rapporteur de la Commission des boissons et l'on inviterait même M. Cazeaux-Cazalet à venir à Argeliers avec quelques collègues de la Commission pour établir un projet satisfaisant l'ensemble des viticulteurs et ayant chance d'être adopté par la Chambre. Toutefois, pour éviter d'introduire la politique dans l'affaire, les députés de la région seraient, en principe, invités à se tenir en dehors de ce travail.

A 3 h. 1/2, Marcellin Albert réapparaît sur son toit. On accourt. Il se contente d'annoncer la fin de la réunion. M. Marty, de Mirepoisset, va donner lecture de l'ordre du jour. Quant au promoteur, il est fatigué et demande la permission d'aller se raser. Il n'est que médiocrement applaudi.